

Communiqué de Presse

En Tunisie, réfugié.e.s et demandeur.se.s d'asile abandonnés dans une situation humanitaire critique

Depuis le 16 avril 2022, environ 214 personnes réfugié.e.s, demandeur.se.s d'asile¹ et apatrides dont des femmes, des enfants et des mineurs non accompagnés, arrivés progressivement du sud de la Tunisie, ont entamé un sit-in devant le siège du Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations unies (HCR). Aujourd'hui, ces personnes, dont environ 25 enfants, 45 mineurs non accompagnés² et 19 femmes, se trouvent dans une situation sanitaire précaire et dans des conditions de vie effrayantes, privées d'abri et sans accès à l'eau, pouvant compter seulement en la solidarité de citoyen.ne.s et associations.

Cette manifestation s'inscrit dans la continuité du sit-in qui a démarré le 9 février 2022 à Zarzis, dans un acte de protestation contre les conditions difficiles dans lesquelles ces personnes se trouvent depuis plusieurs années.

Malgré leur provenance et origines différentes (Soudan, Éthiopie, Somalie, Tchad, Érythrée, Niger, Afrique centrale et apatrides), leur revendication est la même : l'évacuation de la Tunisie et la réinstallation dans un pays où les droits humains sont respectés.

Les personnes qui manifestent aujourd'hui, ont fui leur pays d'origine en raison de persécutions liées à leur ethnie, religion, nationalité, leurs opinions politiques ou des conflits armés. Il s'agit principalement de personnes qui ont vécu des atrocités aussi bien dans leurs pays d'origine que pendant leur parcours migratoire en passant par la Libye: privation de nourriture et d'eau, détention arbitraire, torture, viol, traite, et/ou ont été témoins de massacres ou même de génocides.

Arrivant en Tunisie, ces personnes auraient dû trouver de l'assistance et de la protection. En contrepartie, leurs conditions de vie et leur état de santé se sont aggravés. Ils et elles vivent dans une situation inhumaine, isolées dans les centres du HCR à Zarzis et Médenine, dans l'impossibilité de construire un avenir, en l'absence de tout cadre qui régit leurs droits, et victimes de nombreuses manifestations de haine racistes et d'agressions. De ces faits, pour ces personnes la Tunisie ne peut pas être considéré comme un pays sûr.

En raison de la négligence des autorités tunisiennes, signataires de la Convention de Genève sur les réfugiés, et du HCR, les conditions de santé physique et mentale des sit-inneurs sont aujourd'hui extrêmement précaires. Depuis décembre 2021, le HCR, agence des Nations Unies chargée de la protection des réfugié.e.s et demandeur.se.s d'asile et garante du respect de la convention de Genève, a considérablement réduit l'assistance et l'aide humanitaire, y compris l'accès à l'hébergement, malgré l'augmentation du nombre de personnes en quête de protection en Tunisie particulièrement des femmes et des mineurs.

Dans une telle situation, qui risque de se détériorer davantage, les organisations signataires :

- **Expriment leur soutien indéfectible à toutes les personnes réfugiées et demandeuses d'asile dans leurs demandes d'accès à leurs droit et à des conditions dignes de vie ;**
- **Rappellent que le droit à la mobilité et à la libre circulation fait partie intégrante des droits humains ;**
- **Manifestent leur profonde inquiétude face à la situation précaire dans laquelle les sit-inneurs se trouvent et aux risques auxquels ils/elles sont exposé.e.s, notamment les femmes et les enfants;**
- **Soulignent l'apathie de la représentation du HCR en Tunisie face à cette crise et l'exhortent à trouver des solutions durables dans les plus brefs délais, et en particulier, à augmenter les ressources affectées aux programmes de réinstallation ;**
- **Appellent le gouvernement tunisien à se conformer à ses engagements internationaux en matière de protection des réfugié.e.s ;**
- **Appellent à la solidarité nationale pour soutenir les personnes réfugié.e.s et demandeur.se.s d'asile.**

¹ Les chiffres se réfèrent au 27 avril 2022.

² Ces chiffres ont été collectés par l'équipe de Tunisie Terre d'Asile et se réfèrent au 25 avril 2022.

Liste des organisations signataires :

1. LTDH - La ligue tunisienne pour la défense des Droits de l'Homme
2. FTDES - Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux
3. ASF – Avocats Sans Frontières Tunisie
4. ALDI – Association Tunisienne de défense des libertés individuelles
5. MDM – Médecins du monde, mission Tunisie
6. Save the children - Tunisie
7. ALDA – Association pour le Leadership et le Développement en Afrique
8. OCTT – Organisation Contre la Torture en Tunisie
9. ATSM – Association Tunisienne de Soutien des Minorités
10. FTCT – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives
11. CRLDHT - Comité pour le Respect des Libertés et des droits de l'homme en Tunisie
12. Association CDCMIR – Citoyenneté, Développement, Cultures et migrations des deux Rives
13. ADDCI – Association pour le Développement Durable et la Coopération Internationale de Zarzis
14. Association pour la promotion du droit à la différence
15. Association Nachaz-Dissonances
16. Association Hassan Saadaoui pour la Démocratie et l'Égalité
17. Association TaQallam pour la liberté d'expression et de créativité
18. Initiative Mawjoudin pour l'égalité
19. Aswat Nissa
20. Association Wachm
21. Mountada Etrajdid
22. Association tunisienne de l'action Culturelle
23. Damj l'association tunisienne pour la justice et l'égalité
24. ATAC : Association Tunisienne de l'Action Culturelle
25. Association ARTHEMIS pour la protection des droits et des libertés
26. SNJT Syndicat national des journalistes tunisiens
27. Legal Agenda